

III. M. Bulliot, dans son excellent livre sur le *Système défensif des Romains dans le pays Eduen*, a très-bien présenté ce qui regarde le *burgus* romain.

Après avoir parlé des postes isolés, mais voisins des stations militaires, que firent placer les empereurs et les généraux qui se succédèrent sur le Rhin, et parlé aussi de ceux que fit construire Drusus dès les premières campagnes germaniques, et qu'il échelonna sur le fleuve et sur ses affluents, M. Bulliot ajoute :

« Eumène, dans le Panégyrique de Constantin, loue cet empereur d'avoir assuré, par des tours fortes, la défense des frontières. Julien, Valentinien développent le même système. Les gouverneurs étaient tenus d'en faire élever chaque année un certain nombre par les *limitanei* ou soldats des limites. Valentinien, en 364, recommande sévèrement ce devoir au duc de Dacie : « Élève chaque année, tant que durera ton administration, des tours aux lieux opportuns de la frontière, et fais réparer les anciennes. »

« Cet ordre donné au commencement du règne de Valentinien, au moment où les Barbares attaquaient l'Empire de tous côtés, fut appliqué à la Gaule, sujette aux mêmes ravages. Ammien Marcellin mentionne en plusieurs passages les retranchements construits à cette époque. Des frontières, la nécessité en généralise l'usage au cœur des provinces... De là tous ces *burgi* traduits improprement par le mot de *bourg*, et dont la signification purement latine indique une simple tour. Procope, de *Ædificiis*, parlant de celles du Danube, dit que le *burgus* consistait en une seule tour et que pour cette raison là on nommait *μονοπύργος*, *μονος* seul; *πύργος* tour (1). »

(1) Publication de la Société Eduenne; in-8°, Autun, 1856, p. 30.